



Inégalités femmes-hommes : des écarts parfois favorables aux Martiniquaises

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent depuis plusieurs années, mais la parité n'est pas encore atteinte. Si en Martinique, les écarts entre sexes diminuent pour les variables concernant l'insertion sur le marché du travail, c'est dans une moindre mesure que sur le plan national. En revanche, l'évolution est plus favorable qu'en France hexagonale pour le niveau de salaire, l'entrepreneuriat et le niveau de formation. La Martinique est également marquée par une accentuation des écarts parmi les familles monoparentales, considérée comme « défavorable » aux femmes.

Audrey Naulin

Les inégalités salariales ou encore l'insertion sur le marché du travail, sont des domaines dans lesquels les Martiniquaises sont encore défavorisées par rapport aux hommes. En revanche, leur situation est meilleure lorsqu'il s'agit de l'espérance de vie et du niveau de formation. Cependant, les écarts entre sexes et leurs évolutions diffèrent selon la région et le critère observé et de nombreuses inégalités sont moins marquées en Martinique que sur le plan national.

L'inégalité d'accès à l'emploi diminue moins qu'en France hexagonale

En 2011, l'écart entre les taux de chômage féminin et masculin est 3,4 fois plus important en Martinique qu'en France hexagonale. Dans la tranche des 25-54 ans, 28 % des Martiniquaises actives déclarent être au chômage, soit 6 points de plus que chez les hommes. Cette inégalité se réduit depuis 1999, mais l'écart reste bien plus important qu'en France hexagonale (1,8 point). Cet état de fait s'explique en partie par des migrations économiques plus importantes chez les hommes.

Parallèlement, les taux d'activité féminin et masculin convergent, avec le plus faible écart de France en 2011. Le taux des Martiniquaises actives (en emploi ou au chômage), en hausse par rapport à 1999, atteint 86 %, Il reste proche de la moyenne nationale. A contrario, le taux d'activité des hommes diminue et est inférieur de 6 points par rapport à la France hexagonale. Néanmoins, la réduction de l'écart reste moins forte que sur le plan national.

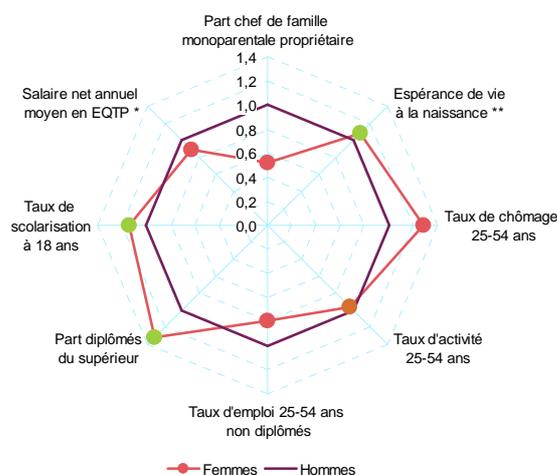
L'inégalité d'accès à l'emploi des non diplômés est aussi moins marquée en Martinique qu'en France. Seules 45 % des Martiniquaises non diplômées sont en emploi, soit 12 points de moins que chez les hommes. Mais, cet écart atteint 16 points en France hexagonale, malgré une résorption de l'inégalité plus marquée qu'en Martinique entre 1999 et 2011.

L'écart de niveau de formation est plus favorable aux Martiniquaises qu'en moyenne nationale.

En 2011, 28 % des Martiniquaises de 25 à 54 ans sont diplômées Post-Bac, soit 7 points de plus que les hommes, alors que cet écart est de 6 points en France métropolitaine.

1 Certaines inégalités toujours « défavorables » aux femmes.

Positions relatives des femmes par rapport aux hommes en 2011 en Martinique



* 2010, ** 2012

Note : Pour les valeurs supérieures à 1, l'indicateur est plus élevé pour les femmes que pour les hommes et inversement pour les valeurs inférieures à 1. Le rond est vert quand l'écart est « favorable » aux femmes, rouge quand il est défavorable aux femmes, et orange quand l'écart est non significatif. Par exemple, la part de diplômés du supérieur est 1,3 fois plus importante chez les femmes que chez les hommes, ce qui est « favorable » aux femmes.

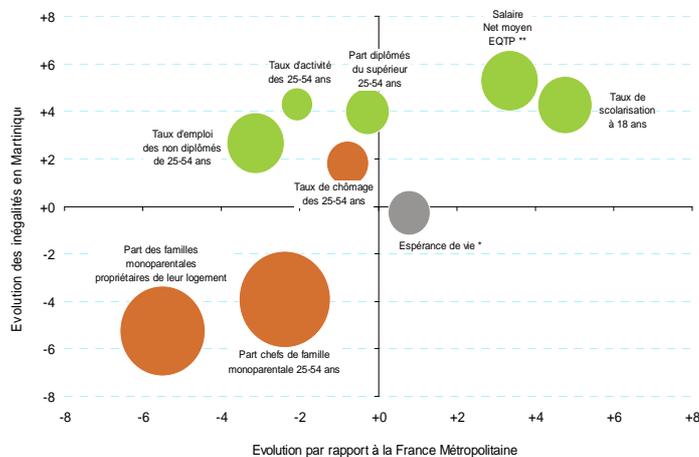
Source : Recensement de la population – État-Civil – DADS.

Cet écart est à nuancer par le fait que les diplômés de sexe masculin sont ceux qui migrent proportionnellement le plus.

L'évolution de l'écart femmes-hommes du taux de scolarisation est également plus favorable aux Martiniquaises qu'en moyenne aux femmes de France hexagonale. En 2011, 86 % des Martiniquaises âgées de 18 ans sont encore scolarisées, soit une part équivalente à la moyenne nationale, alors que seuls 76 % des Martiniquais le sont, soit 6 points de moins qu'en France hexagonale.

2 Vers une résorption des inégalités sur le marché du travail

Evolution des inégalités par rapport à la France métropolitaine entre 1999 et 2011



* 2000-2012 ; ** 2000-2010 / Comparaison par rapport à la France entière

Note : Chaque indicateur d'inégalité (taux de chômage, taux d'activité...) est significatif par un rond de taille proportionnelle à l'importance de l'écart hommes-femmes en Martinique. Sa couleur indique si l'écart est plus ou moins favorable aux femmes en Martinique qu'en France métropolitaine : un rond de couleur verte indique que l'écart femmes-hommes est plus favorable en Martinique, un rond de couleur orange indique qu'elle est moins favorable en Martinique, un rond de couleur grise indique que l'écart est similaire à celui de France métropolitaine.

Un creusement des inégalités dans les charges de famille (part des cheffes de familles monoparentales supérieure à celle des chefs de familles monoparentales) est considéré comme défavorable à l'évolution des inégalités hommes-femmes.

La position des bulles selon l'axe vertical représente l'évolution des inégalités en Martinique. La position des bulles sur l'axe horizontal représente l'amélioration ou le recul par rapport en France Métropolitaine.

Lecture : L'écart entre la part de cheffes de famille monoparentale femmes et celle des chefs de famille monoparentale hommes est de 28,7 points en 2011 en Martinique (taille de la bulle). Il est plus défavorable aux femmes en Martinique qu'en France Métropolitaine (couleur). L'écart s'est accru, en défaveur des femmes, de 3,9 points entre 1999 et 2011 en Martinique. Cet accroissement est supérieur de 2,4 points à celui de France Métropolitaine.

Source : Insee / Recensement de la population / DADS / État Civil.

Les inégalités de salaires et d'entrepreneuriat se réduisent plus qu'en moyenne française

En 2010, le salaire annuel moyen net des Martiniquaises est de 21 135 euros, inférieur de 11 % à celui des hommes. L'écart est moins important qu'en moyenne nationale, où le salaire annuel moyen des femmes est inférieur de 19 % à celui des hommes. Le poids de la fonction publique et sa forte féminisation expliquent en partie cette différence. Cet écart entre les deux sexes s'est réduit de 5 points en 10 ans en Martinique, et seulement de 2 points sur l'ensemble de la France métropolitaine. Mais, les inégalités restent très élevées pour certaines catégories sociales. Les salaires annuels moyens des cadres et ouvrières Martiniquaises sont respectivement inférieurs de 23 % et 18 % à ceux des hommes.

Bien qu'elles soient plus fortes qu'en moyenne nationale, les inégalités face à l'entrepreneuriat se réduisent également. En 2011, près de 5 % des femmes âgées de 25 à 54 ans travaillant en Martinique sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprises, soit 9 points de moins que chez les

hommes. Cet écart s'est réduit entre 1999 et 2011, alors qu'il a légèrement augmenté sur le plan national. En 2010, 33 % des créateurs d'entreprises en Martinique sont des femmes, contre 29 % en France hexagonale.

La part de cheffes de famille monoparentale est trois fois plus forte en Martinique qu'en France Métropolitaine

La structure du ménage a des conséquences sur la vie quotidienne et explique en partie les difficultés d'accès à l'emploi. En Martinique, les femmes occupent une place essentielle dans les familles martiniquaises, où le système d'organisation est matrifocal (structuré autour du lien à la mère ayant le pouvoir domestique). Cela se traduit notamment par une forte surreprésentation des cheffes de famille monoparentale, considérée comme « défavorable » aux femmes.

En 2011, 32 % des Martiniquaises de 25-54 ans sont cheffes de famille monoparentale (figure 3), soit 29 points de plus que chez les hommes (9 fois plus de femmes que d'hommes). Cet écart, similaire à celui de Guadeloupe, est en hausse par rapport à 1999, et augmente plus fortement qu'en France métropolitaine. Au sein des familles monoparentales, seules 27 % des femmes sont propriétaires de leur logement, soit deux fois moins que les hommes. Cet écart s'est accentué en Martinique entre 1999 et 2011, alors qu'il a stagné en France hexagonale.

L'écart d'âge moyen à la parentalité se renforce également entre les femmes et les hommes. Les Martiniquaises ont leurs enfants en moyenne à 29,3 ans (tous rangs de naissance confondus), soit 3,5 ans plus tôt que les hommes. Comme en Guadeloupe, cet écart est plus marqué qu'en France hexagonale, suite à sa forte progression dans les années 2000.

3 28 % des Martiniquaises actives de 25-54 ans n'ont pas d'emploi

Principaux indicateurs selon le sexe

	Martinique		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Part chefs de famille monoparentale (%)	32,1	3,5	11,9	2,4
Part chef de famille monoparentale propriétaire (%)	27,4	52,8	27,5	47,3
Âge moyen à la parentalité 2013 (ans)	29,3	32,8	29,9	32,9
Espérance de vie à la naissance 2012 (ans)	85,4	78,8	84,9	78,5
Taux de chômage 25-54 ans (%)	27,8	21,6	11,5	9,7
Taux d'activité 25-54 ans (%)	86,1	89,7	86,8	95,3
Taux d'emploi 25-54 ans non diplômés (%)	44,8	56,6	58,9	75,3
Part diplômés du supérieur (%)	27,8	21,1	38,1	32,0
Salaires net annuel moyen en EQTP 2010 * (euros)	21 135	23 881	21 464	26 606
Part artisans, commerçants, chefs d'entreprise (%)	4,6	13,3	3,6	8,6
Taux de scolarisation à 18 ans (%)	86,1	75,7	86,1	81,7

*2010 / France entière.

Source : Insee / Recensement de la population / DADS / État Civil - DEPP.

Au 1^{er} janvier 2015, la Martinique compte 204 000 femmes. Elles sont 30 000 de plus que les hommes. En 2012, les Martiniquaises vivent en moyenne 6,6 ans de plus que les hommes. Leur espérance de vie à la naissance, 85,4 ans, est supérieure à la moyenne nationale. L'écart d'espérance de vie est relativement stable en Martinique sur la période, alors qu'il diminue en France hexagonale.

Définitions

Le taux **d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler.

Service territorial de Martinique
Centre Delgrès Les Hauts de Dillon
BP 641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2417-0798
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, sur le site <http://www.insee.fr/>
- Revenu salarial dans le secteur privé, des progrès vers la parité, Insee Flash Martinique n° 11, mars 2015
- Femmes et Hommes : Regards sur la parité en Martinique, Insee Dossiers Régionaux - DRDFE, décembre 2012



Insee
Mesurer pour comprendre